Annexe 1 à la fiche d'opération standardisée IND-UT-117,
définissant le contenu de la partie A de l'attestation sur l'honneur.

A/ IND-UT-117 (v.A14.1) : Mise en place d'un système de récupération de chaleur sur un groupe de production de froid afin de chauffer ou préchauffer de l'eau ou de l'air.

*Date d'engagement de l'opération (ex : date d'acceptation du devis) : ……
Date de preuve de réalisation de l'opération (ex : date de la facture) : ……
Référence de la facture : ……
* Nom du site des travaux : ……
*Adresse des travaux : ……
Complément d'adresse : ……
*Code postal : ……
*Ville : ……

*Secteur de réalisation de l'opération : Industrie : ▫ OUI ▫ NON

*Puissance électrique du ou des compresseur(s) frigorifique(s) : $P_{compresseur(s)}$ (kW) : ……

NB : la puissance électrique est celle figurant sur la plaque signalétique du ou des compresseur(s) ou à défaut celle indiquée sur un document issu du fabricant.

Caractéristiques du système de récupération de chaleur existant :
*Échangeur(s) existant(s) : ▫ OUI ▫ NON
*Puissance thermique déjà récupérée sur le groupe froid : $P_{déjà récupérée}$ (kW) : ……

Caractéristiques du ou des système(s) de récupération de chaleur installé(s) :
* Puissance thermique de l'échangeur : $P_{récupérée}$ ($kW_{thermique}$) : ……

A ne remplir que si les marques et référence du ou des système(s) de récupération de chaleur ne sont pas mentionnées sur la preuve de réalisation :
*Marque(s) : ……
*Référence(s) : ……
*Durée de fonctionnement de l'usage :
- ▫ 1x8h ou < 3000 h/an
- ▫ 2x8h ou (≥ 3000 h/an et < 5000 h/an)
- ▫ 3x8h avec arrêt le week-end ou (≥ 5000 h/an et < 7000 h/an)
- ▫ 3x8h sans arrêt le week-end ou ≥ 7000 h/an